



Verification des referenes

À la suite de la sélection d'un candidat, il convient de déterminer si de plus amples renseignements sur celui-ci doivent être obtenus au moyen d'une vérification des références. Ces vérifications peuvent être effectuées par téléphone, ou confiées à une organisation qui se spécialise en la matière.

La vérification des références peut porter sur divers éléments, dont les suivants :

- Références professionnelles (employeurs précédents)
- Formation scolaire (études universitaires, collégiales et spécialisées)
- Situation financière / Solvabilité
- Antécédents judiciaires
- Agréments professionnels (p. ex., CMA, CRHA)

La vérification des références permet de confirmer les renseignements obtenus à l'étape de l'entrevue. Elle permet également d'obtenir un aperçu du rendement et du comportement du candidat dans le passé.

Nous recommandons de vérifier au moins deux (2) références professionnelles pour chaque candidat. La vérification des références par téléphone s'apparente essentiellement à une entrevue téléphonique : formulation de questions préparées et prise de notes détaillées.

Des vérifications plus approfondies peuvent être effectuées selon la nature du poste et de l'organisation. À titre d'exemple, on procédera souvent à une vérification de la situation financière et/ou des antécédents judiciaires pour un poste dans lequel le candidat sera appelé à consulter des renseignements sensibles, comme dans le domaine bancaire, ou à travailler avec des enfants.

Il est important de noter que le choix du type de vérification des références est à la discrétion de l'organisation, mais que celle-ci doit obtenir le consentement écrit du candidat. Les organisations peuvent confier partiellement ou entièrement le processus de vérification des références à une tierce partie. L'impartition de ce processus contribue à assurer que le tout est effectué de façon efficace et en temps voulu. Vous trouverez ci-dessous de plus amples renseignements concernant le recours à une tierce partie.

Recommandations

Action	Responsable	Notes
Déterminer le nombre et le type de vérifications des références à effectuer		

Obtenir le consentement écrit du candidat		
Effectuer la vérification des références ou confier la tâche à une tierce partie		